

où ils couvraient, de leur population, tout le pays qui comprend, à ce jour, Berne, Soleure et Fribourg, ils étaient entrés, avec leurs frères de Zurich et de Zug, dans la grande confédération kimrique; mais, comme ils ne pénétraient dans la Gaule que pour s'y établir, il est probable qu'une partie de ces Ambrons s'empara, après la défaite des consuls Mallius et Cépion, du théâtre de leur victoire, laissant leurs alliés, plus entreprenants et plus décidés aux chances de la guerre, porter le pillage et la dévastation dans la province romaine. Suivant cet auteur, la fameuse défaite des Romains aurait eu lieu dans la plaine d'Ambronay. Je reviendrai bientôt sur cet aperçu qui ne manque pas de vraisemblance. Mais, contre cette occupation des Ambarres à une époque qui n'est pas éloignée de Jules César, une grave objection peut encore être faite, résultant de leur ancienne consanguinité avec les Eduens, alliance étroite, cimentée apparemment par des siècles. D'autre part, lorsque l'on voit le territoire des Ambarres ravagé par les Helvètes, est-il permis de supposer que ceux-ci eussent ainsi opprimé une population amie, sortie récemment du sein de l'Helvétie, comme le prétend M. Monnier, en divergence avec le savant auteur des *Dissertations sur les antiquités helvétiques*?

M. l'abbé Jolibois, expliquant, à son tour, l'établissement des Ambarres dans la Dombes et dans le Bugey, remonte à une

quités helvétiques, récite victorieusement Cluvier et démontre que c'est une simple conjecture, dépourvue de documents et même de vraisemblance.

Voir son *Mémoire sur les Ambrons et sur le canton de la Gaule qu'ils tenaient lorsqu'ils se joignirent aux Cimbres et aux Teutons*. Tome 2, page 586. Il les place dans le Bugey, conformément au P. Oudin qui, dans une Notice insérée au Recueil des pièces d'hist. imprimé à Paris chez Cham- bert, leur assigne pour territoire la Bresse et le Bugey, longtemps avant Jules César.